

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 103 (2006)

Artikel: L'insula 19 à Avenches : de l'édifice tibérien aux thermes du IIe siècle
Autor: Martin Pruvot, Chantal / Bossert, Martin / Bridel, Philippe
Kapitel: VII: L'insula 19 et la voirie environnante
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-835892>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

VII *L'insula 19 et la voirie environnante*

Le *cardo* secondaire 19/20 (à l'est de l'*insula* 19)

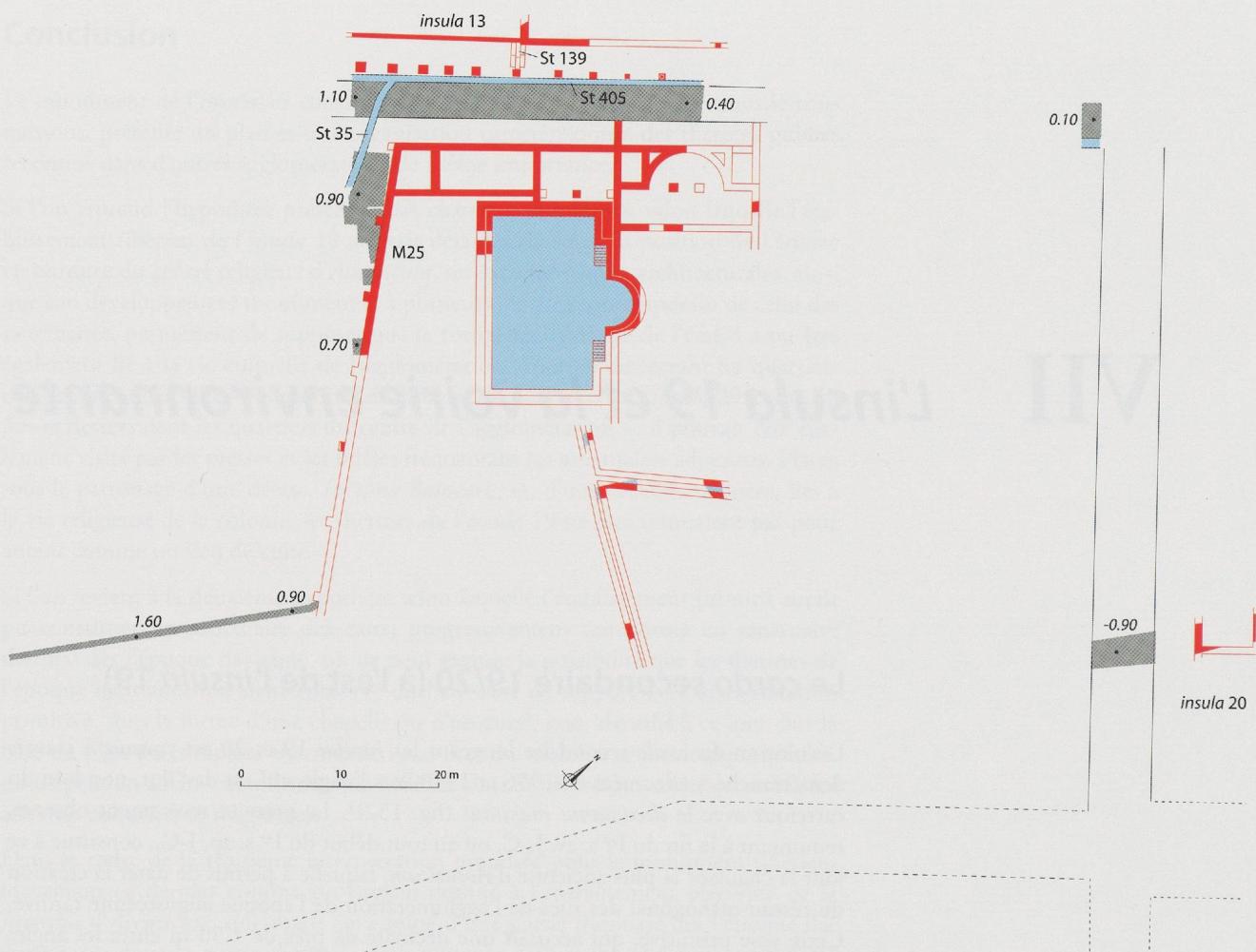
L'évolution du *cardo* secondaire longeant les *insulae* 19 et 20 est connue à travers deux tranchées effectuées en 1996 et 1940 vers l'angle sud-est de l'îlot, non loin du carrefour avec le *decumanus maximus* (fig. 152)¹. Le premier revêtement observé, remontant à la fin du I^{er} s. av. J.-C. ou au tout début du I^{er} s. ap. J.-C., constitue à ce jour la chaussée la plus ancienne d'*Aventicum*, laquelle a permis de dater la création du réseau orthogonal des rues de l'agglomération de l'époque augustéenne tardive. Cette voie primitive, qui accusait une déclivité de près de 1,50 m entre les angles nord-est et sud-est de l'îlot, a connu ses étapes de développement les plus importantes durant la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. C'est en effet durant cette période que de nombreuses recharges ont été installées ayant permis de rehausser la rue sur plus de 1 m, dans sa partie sud (fig. 71, p. 74). À l'époque flavienne, un portique a été construit le long de l'*insula* 20 (fig. 153) et un nouveau mur de clôture a été mis en place en bordure orientale des thermes de l'*insula* 19, empiétant en partie sur le fossé latéral de la chaussée². Ces nouveaux aménagements ont sans doute rétréci la largeur de la rue et ont peut-être accentué son tracé en baïonnette, à la hauteur du carrefour des *insulae* 19, 20, 13 et 14 (fig. 79, p. 81). Au II^e s., ce *cardo* secondaire n'a connu que des modifications mineures, notamment l'aménagement d'une recharge de graviers vers le milieu du siècle (fig. 154).

Une tranchée creusée en 2004 dans le carrefour 19/20/13/14 a permis d'observer une succession de chaussées identique à celle du secteur méridional du *cardo* 19/20. En effet, cinq recharges de graviers ont été mises en évidence, lesquelles n'ont en revanche pas livré de mobilier. Cette intersection, qui a connu des rehaussements moins importants que le secteur sud de la rue, a été remaniée au début du II^e s. À l'occasion de la construction des égouts St 395, longeant l'*insula* 19 au nord, et St 138 (fig. 154), une large tranchée a été creusée dans les niveaux de voies antérieurs. Le dernier revêtement conservé a ensuite été mis en place au-dessus des couches de construction de ces canalisations et d'un remblai homogène (fig. 168, R5).

C'est depuis le *cardo* 19/20 que le personnel pénétrait dans les zones de service des thermes, à travers des entrées secondaires permettant également l'acheminement des marchandises et du combustible. À l'époque flavienne, des accès ont été aménagés à l'angle nord-est de l'édifice donnant sur le carrefour et sur la rue est (fig. 153, M99, M100, St 143, St 144). Dans le cadre des rénovations entreprises vers 135/137 ap. J.-C., les anciens accès ont été condamnés et une nouvelle entrée, peut-être flanquée d'un auvent, a été mise en place vers le centre de la façade orientale de l'établissement (fig. 154, M101).

1 Cette rue a été étudiée précédemment dans le cadre de la publication de l'*insula* 20: BLANC/MEYLAN KRAUSE *et al.* 1997, p. 43-44, p. 61-66, et fig. 8 en particulier.

2 BLANC/MEYLAN KRAUSE *et al.* 1997, fig. 8: le fossé occidental de la rue 19/20 (F3), en fonction entre 40 et 80 ap. J.-C., a été en effet coupé par l'implantation du mur de façade de l'*insula* 19 (C). Précisons qu'au moment de la publication de cette coupe stratigraphique, les fouilles entreprises jusqu'alors dans l'*insula* 19 laissaient supposer que le mur C de la fig. 8 avait été construit au début du II^e s. Ce sont les sondages de 1998 et 2004 qui ont permis de rattacher l'édition de cette maçonnerie à l'époque flavienne (état 2): BLANC/MEYLAN KRAUSE *et al.* 1997, p. 64.

**Fig. 152**

Plan schématique de l'insula 19 et de la voirie environnante à l'époque tibéenne. Aux altitudes indiquées, ajouter 450 m.

Sous la voie 19/20 se trouvait l'évacuation St 105, dégagée dans une tranchée effectuée en 1940. Elle prenait naissance contre le mur M47 et longeait vraisemblablement le mur M46 (fig. 153). Un relevé de terrain permet d'observer un canal de 0,6 m et un piédroit de 0,35 m de largeur, le second piédroit étant formé, semble-t-il, par les larges fondations des murs M47 et M46³. Son canal est voûté et son fond n'était visiblement pas conservé au moment de sa découverte (fig. 155). Le rôle de cette évacuation était probablement de récolter les eaux de pluie des toitures, d'évacuer l'eau de la fontaine de rue St 106 se trouvant à l'angle de l'ilot et de les acheminer dans le collecteur situé sous le *decumanus maximus* (fig. 153, St 107). Le mur M85 mis au jour en 1998 au sud-est de la fontaine constitue vraisemblablement un segment de la St 105. Bien que la documentation de terrain ne soit pas suffisamment précise pour permettre de dater la mise en place de cette dernière, la position de son canal et ses fondations similaires à celles des maçonneries adjacentes, construites à l'époque flavienne, laissent supposer qu'elle a été mise en place à la même période. Le raccordement entre le chéneau qui devait récolter les eaux des toitures et l'évacuation St 105 n'a pas été observé.

Le *decumanus maximus* et le portique L31

Le *decumanus maximus*, dont on ne connaît pas la largeur exacte à la hauteur de l'insula 19, longe la façade méridionale de cette dernière. Il est connu par une coupe stratigraphique relevée en 1940 dans une tranchée creusée à l'angle sud-est de l'ilot et un croquis de surface effectué en 1944, à l'ouest⁴. En direction de l'est, la rue principale, qui descendait légèrement, desservait les quartiers du centre de la ville et aboutissait au *forum* suivant un axe rectiligne. En direction de l'ouest, elle montait contre le flanc de la colline et changeait d'orientation pour longer le quartier des sanctuaires, situé en marge du réseau régulier des *insulae* (fig. 79, p. 81).

3 Dessin MRA 1940/210.

4 En 2005, un sondage effectué dans le secteur sud-est de l'insula 19 a permis de préciser les cotes du sommet du soubassement de la fontaine St 106 (env. 450,36), du ressaut de fondation du mur M45 (450,82) et du sommet de la canalisation St 107 (448,70); voir BPA 47, 2005, à paraître.

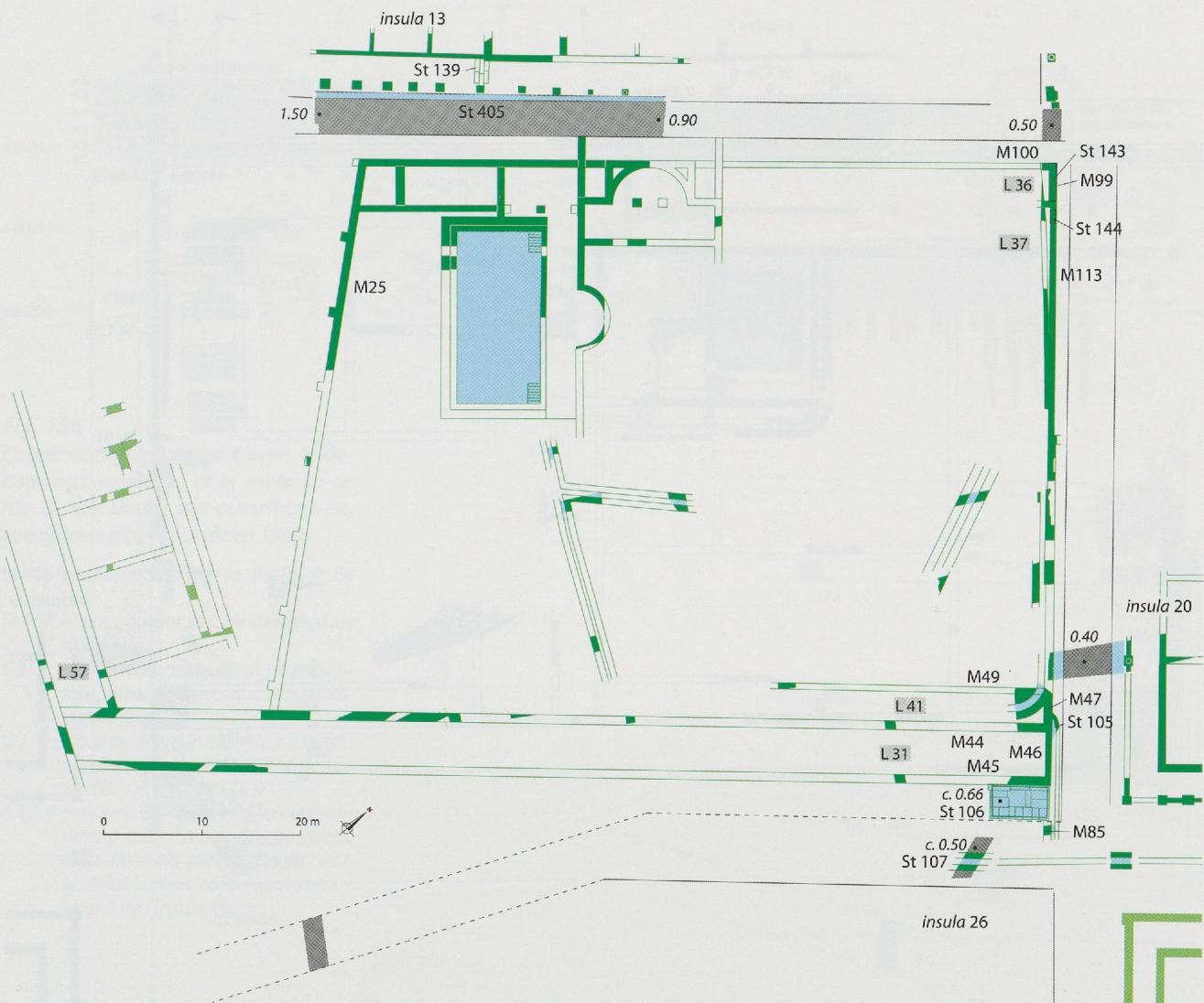


Fig. 153

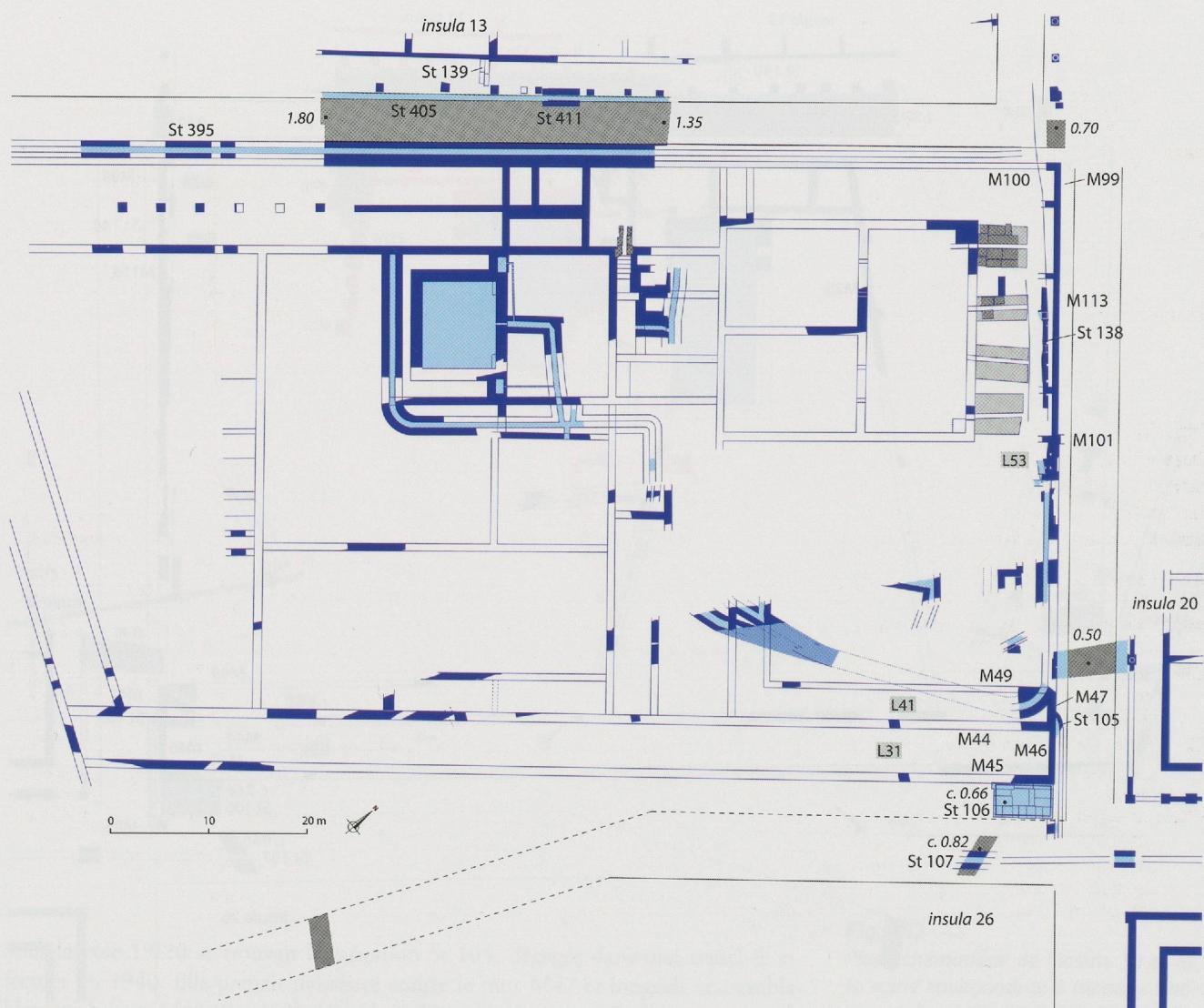
Plan schématique de l'insula 19 et de la voirie environnante à l'époque flavienne. Aux altitudes indiquées, ajouter 450 m.

L'égout collecteur (St 107), la fontaine de rue (St 106), le portique L31 et les niveaux de voies représentés sur la fig. 156 ont peut-être été mis en place dans le cadre d'un seul et même programme urbanistique réalisé vers 72 ap. J.-C. (à l'état 2), ayant touché aussi bien l'édifice de l'insula 19 que le *decumanus maximus*. Vers 135/137 ap. J.-C., conjointement aux rénovations effectuées dans les thermes, le portique et la fontaine de rue ont peut-être été réaménagés et la chaussée a été rechargée (fig. 153 et 154).

Le premier revêtement de la rue principale, sans doute mis en place dès l'époque augustéenne tardive dans le cadre de la création du réseau orthogonal des rues, n'est pas conservé à la hauteur de l'angle sud-est de l'insula 19. En effet, à cet emplacement, les premiers niveaux de voies ont été décaissés par les travaux de construction de la fontaine St 106 et de l'égout St 107, faisant disparaître ainsi tout aménagement antérieur. Faute de mobilier archéologique, les différentes chaussées relevées sur la fig. 156 ne peuvent être attribuées à des périodes précises. On peut supposer que la rue flavienne correspond aux premiers niveaux de galets (fig. 156, R1, R2 et R3 dont le sommet est situé à la cote de 450,50 environ) et que les recharges suivantes (R4 à R6) matérialisent les chaussées mises en place postérieurement, peut-être à partir du début du II^e s. ap. J.-C. La couche de galets supérieure, située à la cote 450,82, ne constitue peut-être pas la dernière recharge du *decumanus maximus*.

Les données archéologiques concernant L31, interprété comme le portique méridional bordant le monument de l'insula 19 dès l'époque flavienne, sont restreintes (fig. 153)⁵. Si ses dimensions et la date de sa construction sont connues, ses programmes décoratifs et architecturaux restent totalement méconnus. Sur la base du ressaut de fondation du mur M45, observé à la cote de 450,82 dans sa partie est, on peut

⁵ Précisons que l'interprétation de l'espace L31 en tant que portique n'est pour l'heure pas prouvée. Des sondages complémentaires devraient encore confirmer cette hypothèse.

**Fig. 154**

Plan schématique de l'insula 19 et de la voirie environnante au début du II^e s. ap. J.-C. Aux altitudes indiquées, ajouter 450 m.

**Fig. 155**

La canalisation St 105 en cours de dégagement en 1940, située vers l'angle sud-est de l'établissement flavien, contre le mur de façade. Vue nord.

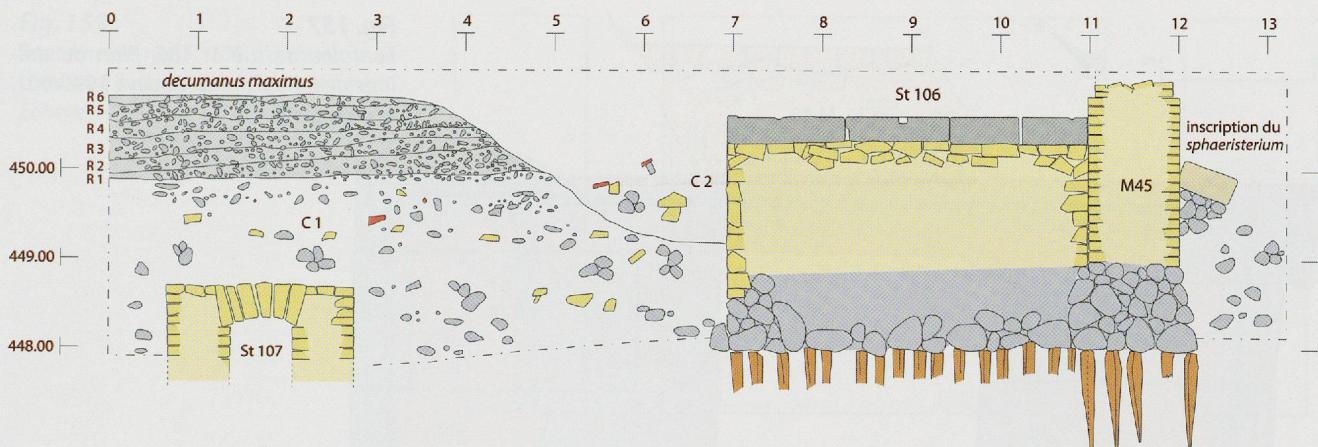


Fig. 156

Coupe stratigraphique à travers le decumanus maximus et la fontaine de rue St 106. Coupe sud-ouest/nord-est, vue nord-ouest, effectuée en 1940.

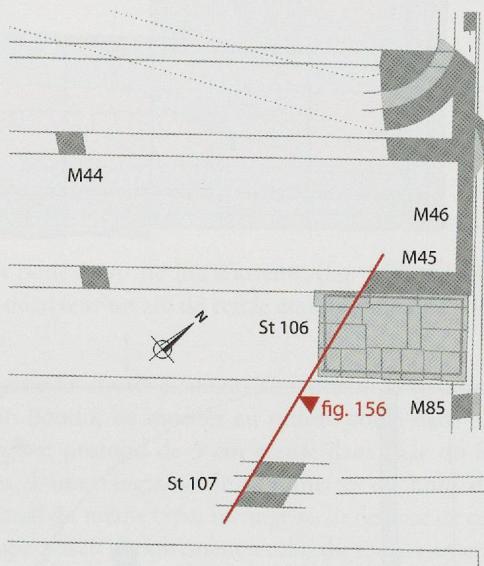
St 106 soubassement de la fontaine de rue.

St 107 égout courant sous le decumanus maximus.

C 1 remblai de construction ne présentant, étrangement, aucune subdivision.

C 2 fossé de récupération du caniveau périphérique de la fontaine de rue St 106.

R 1 à 6 couches de cailloutis correspondant à des niveaux de chaussées, dont les trois premiers sont vraisemblablement contemporains de l'état 2 de l'insula 19.



supposer que le sol de circulation se trouvait au même niveau que dans les thermes, soit à la cote de 451,20 environ. Les sondages effectués à l'ouest en 2004 ont permis d'attester la prolongation de ce portique jusqu'au mur d'enceinte du sanctuaire de la *Grange des Dîmes* où il semble rejoindre une galerie ou un passage découvert bordant le sanctuaire (fig. 153, L 57).

La canalisation St 107, implantée au milieu du *decumanus maximus*, du moins vers l'angle sud-est de l'*insula* 19, constituait un des collecteurs principaux du réseau public de la ville (fig. 153, St 107). D'une largeur totale de 1,80 m, la St 107 comprenait deux piédroits et un canal voûté de 0,6 m. Sa hauteur était de 1,30 m et la structure de son fond n'est pas connue (fig. 156). Plusieurs segments de cette canalisation ont été mis au jour lors de fouilles anciennes effectuées à l'est, à la hauteur de l'*insula* 20, ne permettant toutefois pas de déterminer la direction de son écoulement.

La fontaine de rue St 106

Philippe Bridel,
avec la collaboration de
Chantal Martin Pruvot

6 Nous tenons à remercier Corinne Sandoz qui prépare une thèse de doctorat sur les nymphées d'époque romaine en Tripolitaine à l'Université de Genève (direction prof. D. Paunier) et à celle de Paris IV-Sorbonne (direction prof. A. Laronde), pour son aide et ses précieux conseils.

Tout comme les murs M44 et M45, la fontaine St 106 est construite sur des fondations imposantes totalisant 3,60 m d'épaisseur, composées d'un réseau de pieux (ou pilotis) de chêne longs de 1,20 m environ, d'une couche de 0,60 m environ de boulets non maçonnes qui fonctionnait comme drainage, et d'un massif de pierres calcaires liées au mortier de chaux, haut de 1,80 m environ (fig. 156 et 164)⁶. De la

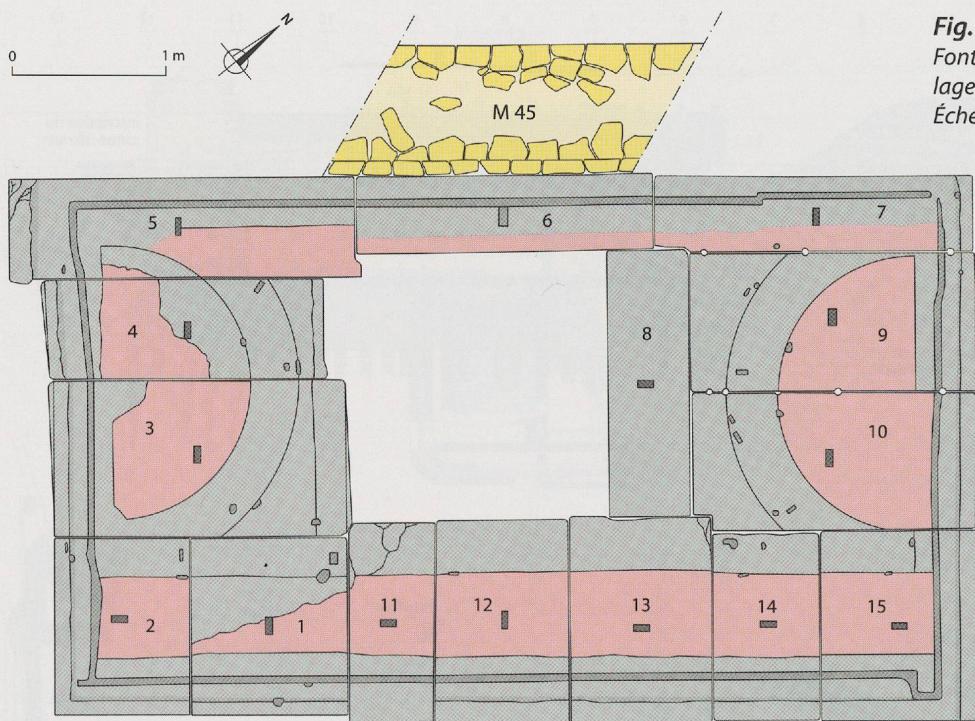


Fig. 157

Fontaine de rue St 106. Plan du dallage de fond d'après le relevé 1940/001. Échelle 1:50.

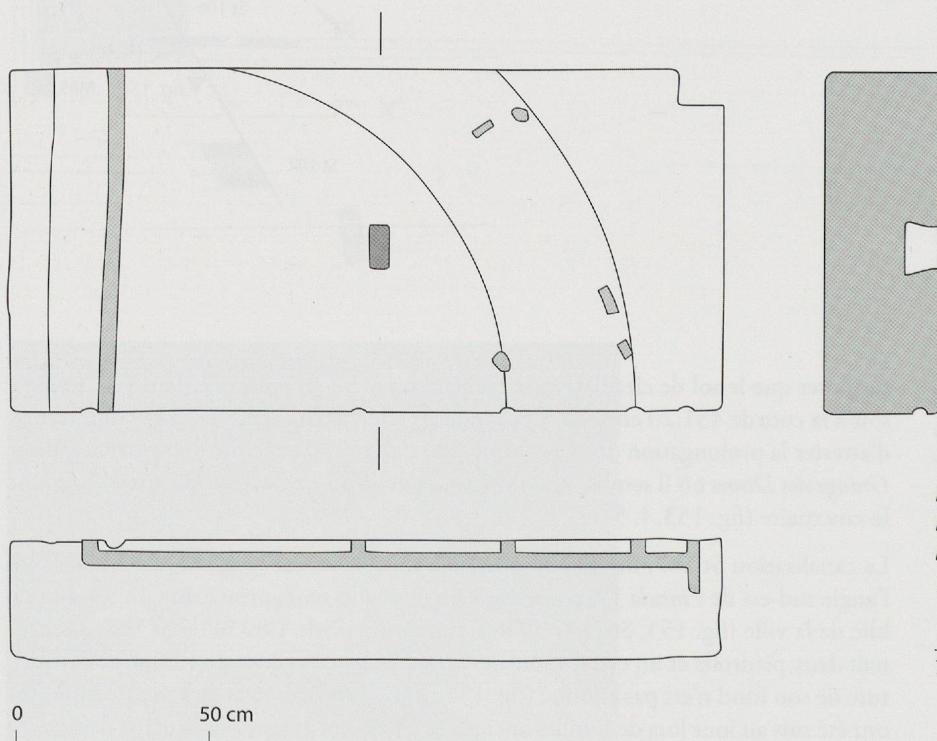


Fig. 158

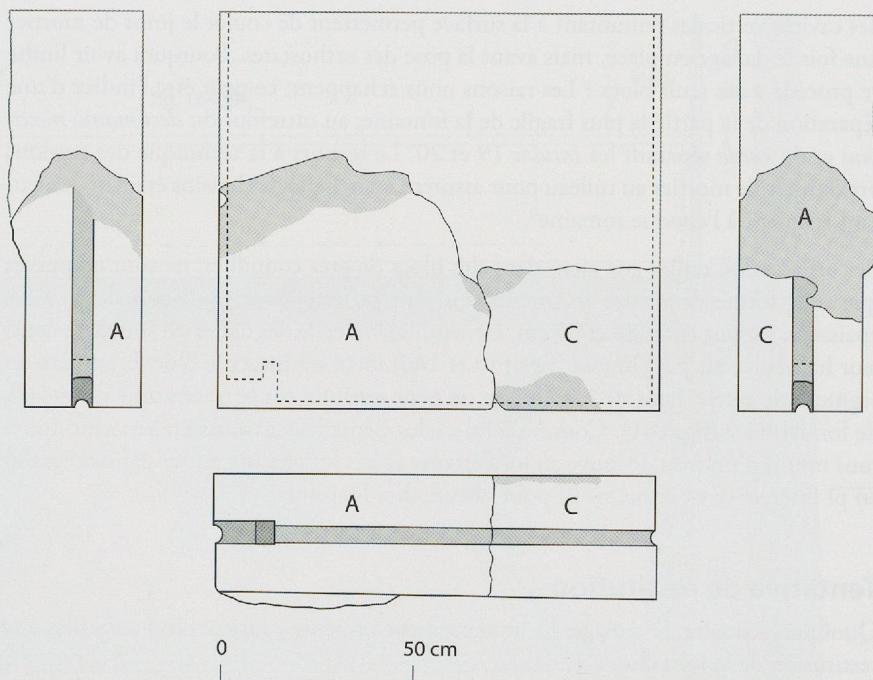
Fontaine de rue St 106. Dalle de fond n° 10 d'après le relevé 1940/249. Échelle 1:20.

fontaine elle-même sont conservées d'une part 15 des dalles du soubassement, sans doute au nombre de 18 à l'origine, qui constituaient le fond des bassins, de l'autre un bloc entier incurvé et deux autres, fragmentaires et rectilignes qui, disposés verticalement, formaient margelle. Le dallage du fond, mesurant hors tout 6,07 m sur 3,50 m, était constitué de dalles de grès coquillier de dimensions variables (fig. 157), épaisses de 1 p. en moyenne (0,28-0,31 m)⁷. Chacune était munie en son centre d'un trou de louve utilisé pour son levage et de cavités de bardage peu profondes permettant la mise en place des éléments verticaux formant margelle au moyen de leviers; quelques cavités carrées ont été notées, qui ont pu recevoir des goujons verticaux. Sur les dalles du fond, les surfaces destinées à recevoir les blocs verticaux ou

⁷ Suite à la découverte et au prélèvement de la fontaine St 106 en 1940, chacune des dalles du fond a été numérotée (de 1 à 15) et dessinée: archives du MRA, plans 1940/240 à 254. Les blocs entiers ou fragmentaires correspondant aux montants verticaux ont été désignés par les lettres A à F et également dessinés: archives du MRA, plans 1940/255 à 260. Ce n'est qu'en reprenant l'étude et les dessins de ces blocs en 2005 que Ph. Bridel a remarqué que les fragments A et C étaient jointifs, appartenant à un même bloc dont on ignore encore la hauteur; il en va de même des fragments B et D. La dalle F, épaisse de 0,36 m, apparemment brisée de toutes parts mais présentant une fissure sur l'une de ses faces latérales, n'a pas été retrouvée. En dépit de son épaisseur, elle pourrait être l'une de celles qui manquent au soubassement.

Fig. 159

Fontaine de rue St 106. L'orthostate constitué à partir des fragments A et C.
Échelle 1:20.

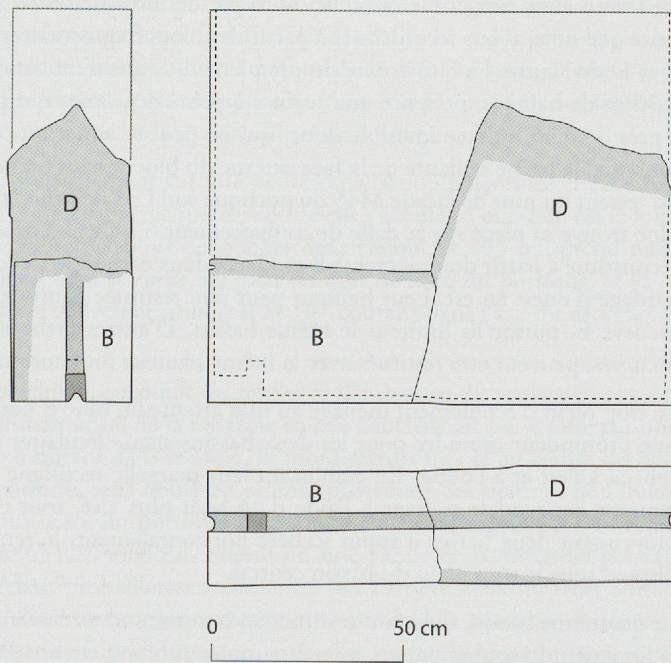


orthostates étaient finement dressées pour servir de lits d'attente (fig. 157 et 158). La position de certains éléments qui décrivent un arc de cercle était marquée par des gravures en demi-cercle (fig. 157).

L'étanchéité des joints horizontaux entre les divers éléments constituant la fontaine était assurée sur son pourtour par un boudin de mortier au tuileau coulé dans un canal semi-circulaire de 5 cm de large et profond de 3 cm creusé dans l'axe du lit préparé pour recevoir les orthostates, à une vingtaine de centimètres du bord du soubassement (fig. 157 et 158). Un canal du même type, ménagé au lit de pose de ces blocs verticaux (fig. 159 et 160), se superposait parfaitement à celui du soubassement pour former un espace de section circulaire recevant le mortier de tuileau. Ce même dispositif était également mis en œuvre aux faces de joint verticales des orthostates; ceux-ci mis en place, c'est par ces conduits verticaux qu'on coulait le mortier du joint horizontal de base, lorsqu'il existe⁸ (fig. 159-161); on retrouve ce système assurant l'étanchéité des joints entre les blocs 7, 9 et 10 du soubassement (fig. 157 et 158) où

Fig. 160

Fontaine de rue St 106. L'orthostate constitué à partir des fragments B et D.
Échelle 1:20.



⁸ Le bloc incurvé E, dont on va voir qu'il sépare deux bassins de hauteur différente, est muni de canaux semi-circulaires à ses deux faces de joint verticales où ils sont nécessaires, mais en est dépourvu au lit de pose, tout comme les dalles du soubassement qui le reçoivent.

des cavités verticales remontant à la surface permettent de couler le joint de mortier une fois le dallage en place, mais avant la pose des orthostates. Pourquoi avoir limité ce procédé à ces seuls blocs ? Les raisons nous échappent; ce peut être l'indice d'une réparation de la partie la plus fragile de la fontaine, au carrefour du *decumanus maximus* et du *cardo* séparant les *insulae* 19 et 20. Le recours à la technique des cordons prisonniers de mortier au tuileau pour assurer l'étanchéité des bassins était au demeurant fréquent à l'époque romaine⁹.

Les orthostates, taillés eux aussi dans des blocs de grès coquillier, ne sont conservés que sous forme de quatre fragments, qui ont pu être associés deux à deux. Leur épaisseur, variant entre 28 et 30 cm, est semblable à celle des dalles du soubassement; leur hauteur n'est pas connue (fig. 159 et 160). Seul est intact le bloc E, au plan en segment de cercle, haut de 1,03 m, qu'on peut restituer sur le tracé arqué de la dalle de fondation 9 (fig. 161). Comme celui-ci, les éléments verticaux étaient sans doute tous munis d'un trou de louve au lit d'attente et liés les uns aux autres par des agrafes en pi insérées dans ce même lit pour chevaucher les joints.

Tentative de restitution

Quoique lacunaire, le dallage du soubassement présente plusieurs indices utiles à la restitution de la fontaine.

Le canal du joint d'étanchéité périphérique accuse des désaxements et des changements d'orientation parfois bien marqués, qui doivent correspondre à un joint vertical entre deux orthostates; le tracé coudé de l'angle sud-est pourrait indiquer un bloc en saillie formant bouteroue, tandis que la surlargeur du lit d'attente à l'angle nord-ouest semble impliquer un bloc plus épais que les autres à cet emplacement.

La présence de restes d'enduit au tuileau, souvent délimités par un tracé rectiligne ou qui suit les lignes repères arquées de plus petit rayon, indique à l'évidence le fond de bassins qu'il faut dès lors supposer au nombre de quatre, même si fort peu subsiste de cet habillage pour le bassin central. Il a pu avoir en effet un fond légèrement rehaussé pour recevoir en son centre, là où les dalles sont perdues, le socle d'un monument ou d'une statue.

Le bloc de margelle incurvée E, par sa configuration, trouve aisément place sur la dalle 9, où la disposition du tracé arqué et les trous de levier au lit d'attente conviennent parfaitement à sa mise en place par bardage du sud au nord; équipé au lit d'attente d'un trop-plein se déversant vers la face concave du bloc, il détermine le niveau de remplissage du bassin central, à 0,966 m du fond, soit 3^{1/4} p.

Ce bassin était sans doute limité au nord par des orthostates du même type que les deux que nous avons reconstitués à partir des blocs fragmentaires A et C d'une part, B et D de l'autre. La face arrière du premier, au-dessus d'un bandeau bien dressé de 0,36 m de hauteur, présente une surface à peine dégrossie, qui porte son épaisseur à près de 0,36 m; face invisible donc, qui ne peut se situer que du côté nord de la fontaine, la partie saillante de la face externe du bloc venant prendre place au-dessus du ressaut du mur de façade M45 du portique sud L31 de l'*insula* 19 (fig. 164)¹⁰. Ce bloc trouve sa place sur la dalle de soubassement 6, jointif à droite de son pendant reconstitué à partir des fragments B et D, ces deux orthostates étant mis en place par bardage d'ouest en est. Leur hauteur peut être restituée équivalente à celle du bloc incurvé E, puisqu'ils limitent le même bassin. D'autres orthostates, rectilignes ou incurvés, peuvent être restitués avec la même hauteur tout autour du bassin central.

Le trop plein d'écoulement ménagé au lit d'attente du bloc E nous incite à supposer une profondeur moindre pour les deux bassins semi-circulaires flanquant le bassin central à l'est et à l'ouest. En établissant leur margelle rectiligne à 0,59 m (2 p.) de hauteur, on rend le puisage à l'aide d'un seuil plus aisés, tout en autorisant aussi, moyennant deux barres d'appui scellées horizontalement, le remplissage d'un seuil disposé sous le trop plein du bassin central.

Le quatrième bassin, qu'il faut restituer en bordure sud du bassin principal sur toute la longueur du soubassement, a pu être moins profond encore (0,45 m, soit 1^{1/2} p.),

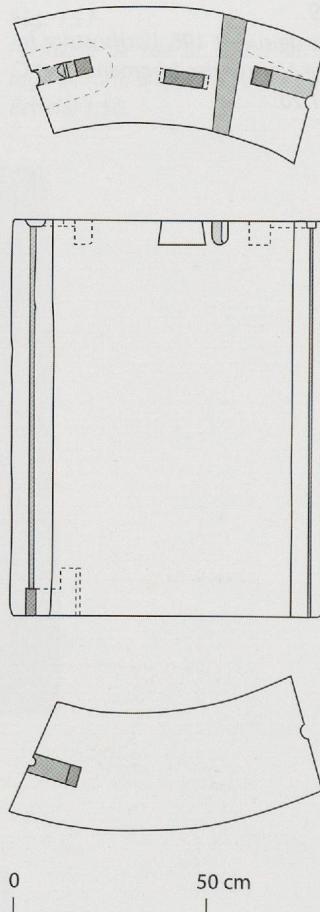


Fig. 161

Fontaine de rue St 106. L'orthostate incurvé E, relevé d'après 1940/259, corrigé par Ph. Bridel. Échelle 1:20.

9 De nombreux exemples peuvent être cités notamment à Lyon (au Verbe-Incarné): DELAVAL 1989, p. 230-231; à Bavay: BOURGEOIS 1992, p. 43-45; à Saint-Romain-en-Gal: DELAVAL 1998, p. 190-191; et à Augst: FURGER 1997, p. 149, fontaine 6; p. 154, fontaine 7; p. 167, fontaine 10b. D'autres exemples sont mentionnés dans ADAM 1995³, p. 279-280 et dans le *Dossier d'Archéologie* 295, août 2004 intitulé «Fontaines et nymphées en Gaule romaine».

10 Ce sont très probablement les blocs fragmentaires A à D qui sont visibles sur les photos de la fontaine prises lors de la fouille, 1940/276, 277 et 282.

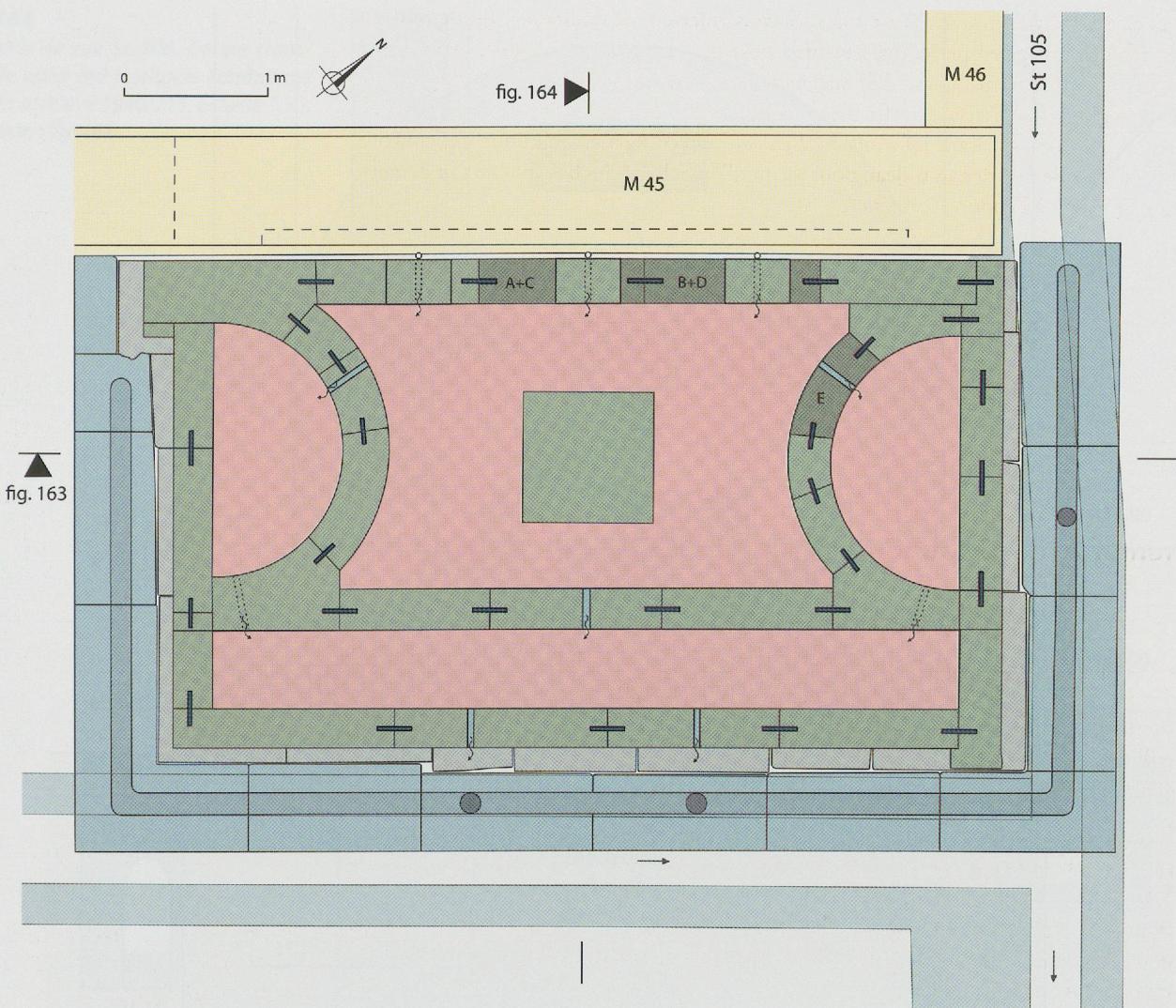


Fig. 162

Fontaine de rue St 106. Plan de restitution de l'élévation des bassins et du niveau périphérique. Échelle 1:50.

fonctionnant alors comme abreuvoir pour les animaux de passage, montures, bêtes de trait ou petit bétail. Il a pu être alimenté par un ou plusieurs déversoirs ménagés dans la margelle du bassin principal et par un pertuis foré à hauteur du niveau d'eau des bassins latéraux dans le dernier bloc méridional de leur margelle semi-circulaire. Deux déversoirs disposés symétriquement au droit des dalles 11 et 13, peut-être combinés avec deux bondes de vidange ouvrant au fond de ce dernier bassin, devaient évacuer l'eau courante excédentaire, qu'on supposera récupérée par un caniveau aménagé dans un dallage à restituer sur les trois côtés libres de la fontaine.

Ce dallage reposait probablement sur une petite canalisation maçonnée et enterrée, que nous supposons totalement récupérée; elle devait s'écouler d'ouest en est le long de la façade du portique L31 pour déboucher dans l'égout St 105 qui prend naissance un peu plus haut dans le *cardo*, au pied du mur de fond du portique, et va se jeter sans doute dans le collecteur principal St 107 courant dans l'axe du *decumanus maximus*¹¹.

11 Le prétendu fossé bordant la chaussée du *decumanus maximus*, tel qu'il apparaît sur la coupe 1940/211 (fig. 156) n'est probablement que la tranchée de récupération de cette canalisation enterrée. Avec un radier restitué à 449,25 pour la canalisation représentant les eaux du caniveau de la fontaine, à 448,55 pour l'égout du *cardo* St 105 à son débouché sur le *decumanus maximus* et à 447,00 pour le collecteur du *decumanus* St 107, l'écoulement ne pose pas de problème. Cf. fig. 164.

En l'absence de tout indice, qu'aurait dû révéler le démontage du soubassement, on peut exclure que l'alimentation de la fontaine en eau courante ait pu se faire par une conduite enterrée remontant dans le socle du monument supposé au centre du bassin principal. La conduite, sans doute en plomb, provenant des thermes de l'*insula* 19, devait passer sous le sol du portique L31, à 450,85 environ, puis au travers du mur M45, à la cote 451,10 environ, niveau où une vanne de commande pouvait être accessible, et venait probablement alimenter par l'arrière deux ou trois bornes à goulot métallique disposées sur les orthostates de la margelle nord, en s'insinuant entre ceux-ci et le mur de façade du portique. Si elles ne résultent pas de tentatives

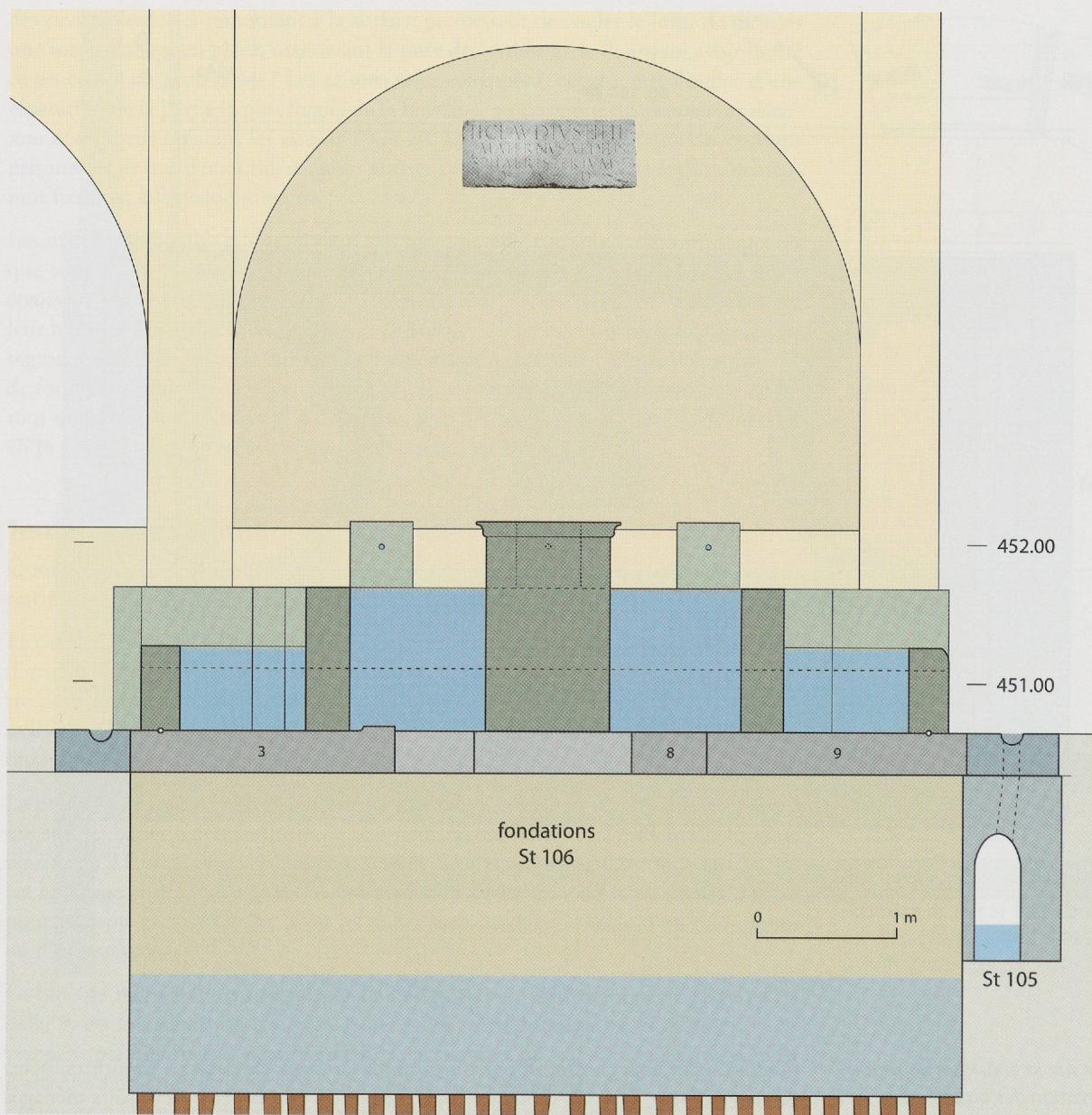


Fig. 163

Fontaine de rue St 106. Coupe longitudinale ouest-est restituée. Échelle 1:50. Situation : fig. 162.

avortées d'extraction de meules ou de débitage des blocs A à D, les saignées visibles à la face arrière de ces blocs pourraient avoir été ménagées pour assurer le passage de ces tuyaux d'alimentation.

Reste à proposer une restitution de l'élément décoratif qu'on peut supposer au centre du bassin.

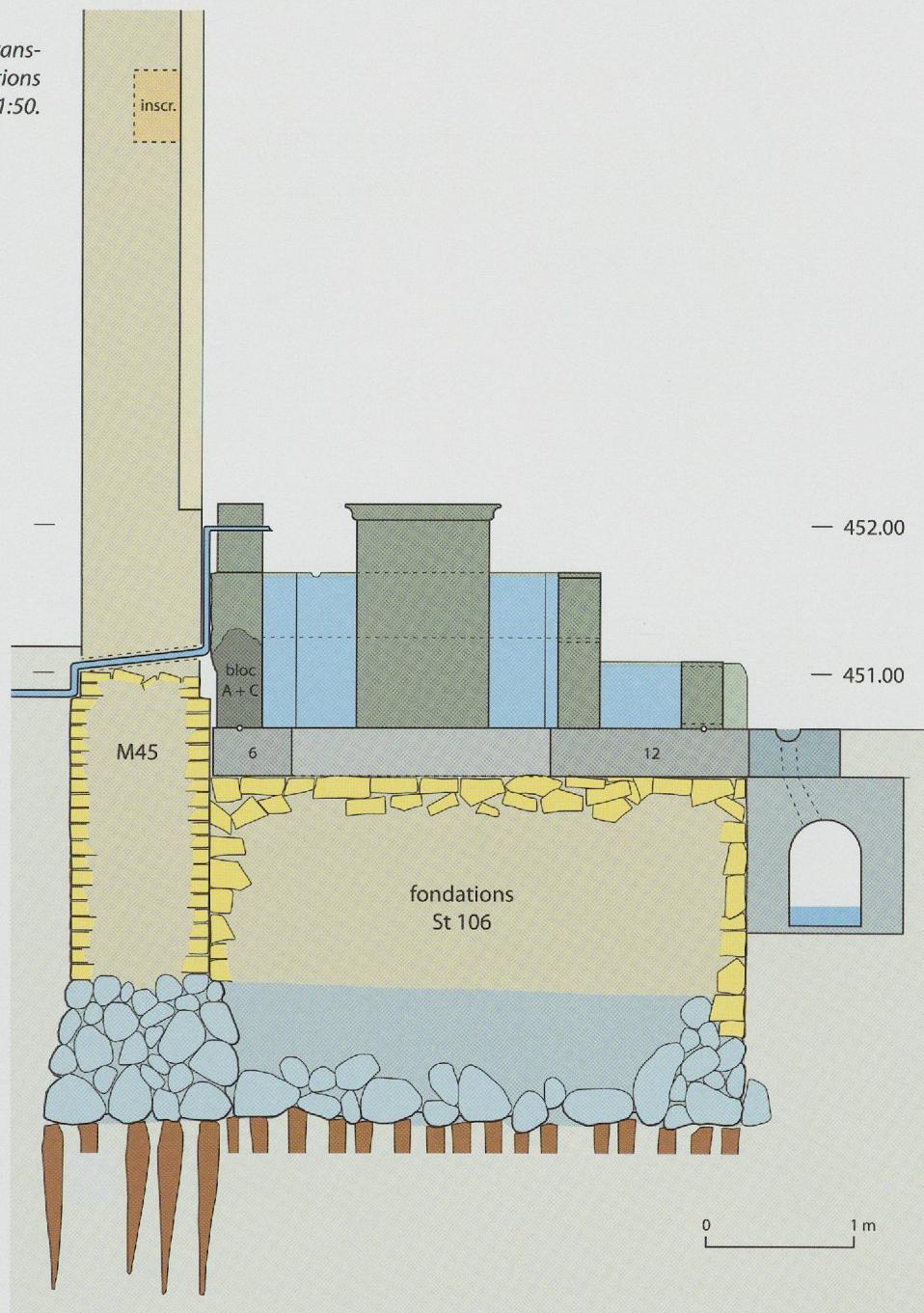
En 1964, G. Th. Schwarz proposait une haute colonne¹². Si sa restitution de la fontaine ne semble pas exacte, dans la mesure où le long bassin antérieur n'a pas été repéré, et si la colonne centrale paraît quelque peu disproportionnée, cette solution n'est pas exclue, à l'image de la «Fontana a Lucerne» de la ville d'Ostie¹³; nous verrions plus volontiers une statue à cet emplacement, peut-être celle de l'édile Tiberius Claudius Maternus dont l'inscription commémorant la construction d'un *sphaeristerium* offert à ses frais aux habitants d'*Aventicum* a été découverte, en 1940 également, à l'arrière de la fontaine et du mur M45 (fig. 156). Gravée sur un long bloc légèrement convexe, peut-être à l'origine l'épistyle d'une colonnade en demi-cercle qui totaliseraient alors près de 12 m (40 p.) de diamètre, cette inscription a plus probablement trouvé place dans la première arcade orientale, nécessairement en partie obstruée pour mieux contrebuter par sa masse les arcades libres et servir de garde-corps pour les passants circulant sous le portique L31 (fig. 164 et 165). Dominant la statue de l'édile qui a contribué à enrichir les thermes d'un jeu de paume (couvert ?),

¹² SCHWARZ 1964, p. 107.

¹³ RICCIARDI/SCRINARI 1996, p. 157-161. La fontaine borde le *decumanus maximus* au sud, dans la Reg. IV, à la hauteur de l's. VII,2.

Fig. 164

Fontaine de rue St 106. Coupe transversale nord-sud restituée. Fondations d'après le relevé 1940/211. Échelle 1:50. Situation : fig. 162.



elle le désignerait alors également, par allusion, comme le donateur de la fontaine publique du carrefour sud-est de l'*insula* 19, alimentée par les thermes, et peut-être de sa symétrique supposée à l'angle sud-ouest¹⁴.

Monumentale par ses dimensions (près de 20 x 12 p.), remarquable par le nombre, la forme et la hiérarchie de ses bassins, ingénieuse pour le jeu des adductions et des écoulements en cascade, elle est l'une des plus grandes fontaines de rue connues à ce jour, avec une capacité de 7,88 m³ environ qui explique ses imposantes fondations sur pilotis.

Bien qu'il semble certain que les fondations de la fontaine soient contemporaines de l'état 2 des thermes, on ne peut déterminer si les dalles de fond, telles qu'elles ont été découvertes et prélevées en 1940, datent également de l'époque flavienne ou si elles correspondent à une phase de réfection de la fontaine contemporaine des thermes de l'état 3. Aucun indice ne permet de supposer que les dalles soient des remplois ou aient subi d'importantes réfections¹⁵; il paraît toutefois peu vraisemblable que cette fontaine n'ait connu aucune réparation entre sa construction à l'époque flavienne et sa destruction.

14 Voir ci-après, p. 151.

15 En effet, les trous de louve des dalles sont toujours centrés; les trous de pince sont situés également à des endroits adéquats; aucun canal d'étanchéité n'est superflu et l'épaisseur des blocs est régulière.

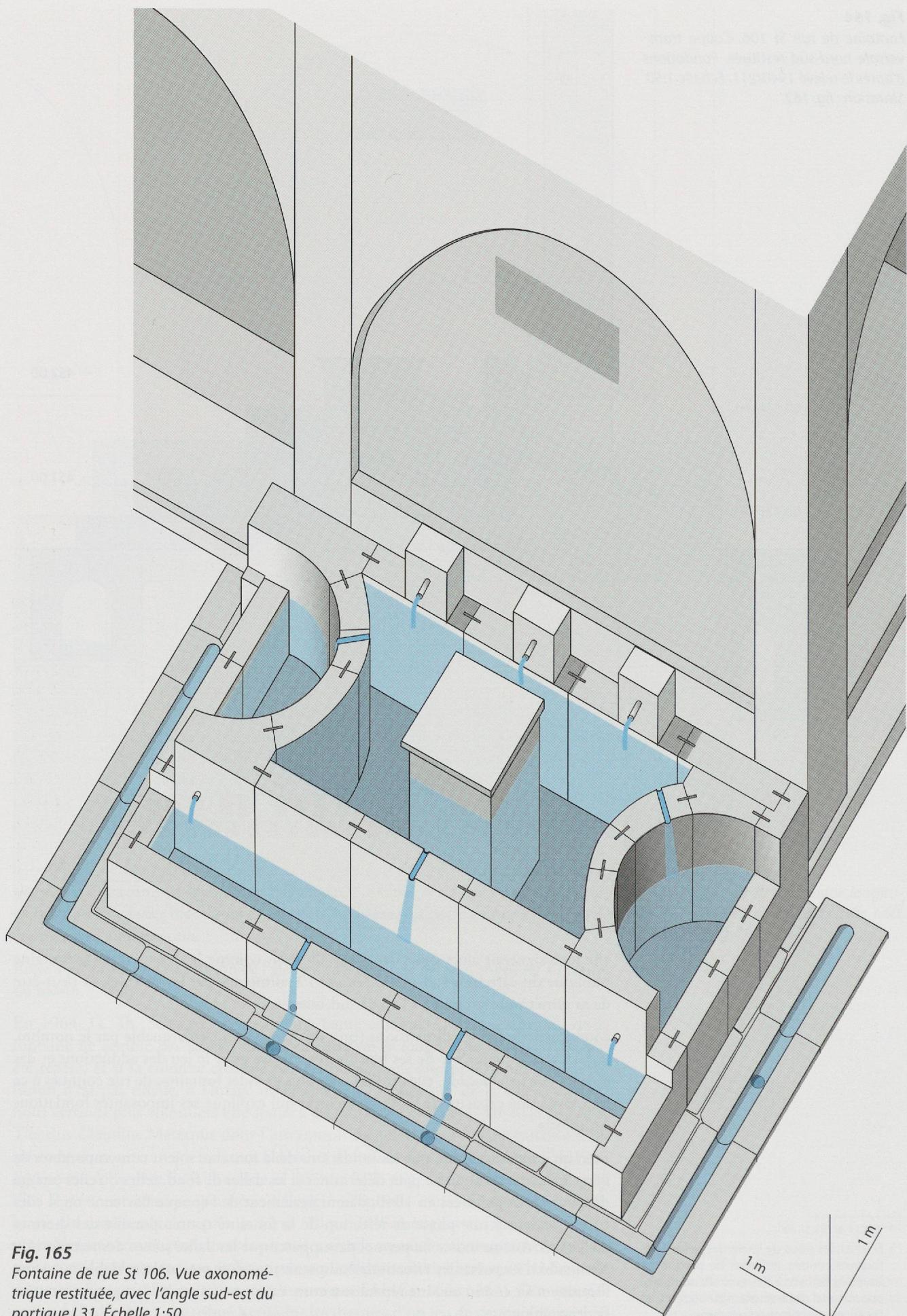
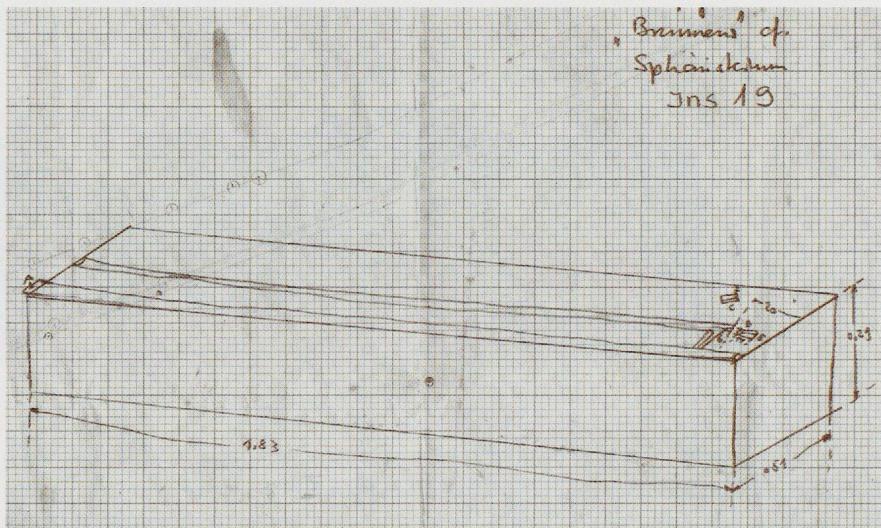


Fig. 165

Fontaine de rue St 106. Vue axonométrique restituée, avec l'angle sud-est du portique L31. Échelle 1:50.

Fig. 166

Croquis de relevé, coté mais sans échelle, d'un bloc découvert en 1963 par G. Th. Schwarz dans le secteur sud-ouest de l'insula 19.



Lors du creusement, en 1963, d'une tranchée en bordure sud de la future route de contournement d'Avenches, construite l'année suivante, un bloc de pierre de mêmes dimensions que le n° 7 de la fontaine St 106 (fig. 157) a été mis au jour, muni également d'un canal d'étanchéité décrivant un angle (fig. 166). Cette dalle, qui a été exhumée dans le secteur sud-ouest de l'*insula* 19, permet de supposer l'existence d'une seconde fontaine placée à l'extrémité sud-ouest de l'établissement flavien. Dans ses notes de fouilles, G. Th. Schwarz, qui a dirigé les investigations, avait déjà fait le rapprochement entre le bloc découvert et les dalles de fond de la fontaine de 1940¹⁶.

Les différences de niveau entre les rues d'époques flavienne et hadrianéenne (situées respectivement à la cote de 450,40 environ et aux alentours de la cote de 450,82, fig. 156) et les sols de circulation dans les thermes (situés entre les cotes de 451,10 et 451,30) laissent supposer un escalier desservant le portique L31 face au couloir d'accès L55 et/ou un accès à partir du *cardo* secondaire 19/20, par quelques marches disposées à l'extrémité orientale de L31. En dépit des incertitudes qui subsistent, il est évident que ces aménagements, y compris la fontaine, appartenaient aussi bien au jeu architectural du *decumanus maximus* qu'à celui de l'établissement de l'*insula* 19. Les quelques marches de l'escalier axial supposé accentuaient la monumentalité de la façade. Le portique permettait aux passants de circuler à l'abri le long du *decumanus maximus* et de rejoindre le sanctuaire de la *Grange des Dîmes*. Il offrait aux visiteurs des thermes un lieu de rencontre devant l'édifice public, marquant son entrée de manière significative et assurant l'articulation entre rue et activités thermales. Ce pôle d'agrégation était renforcé par la présence de l'imposante fontaine qui annonçait, sur la voie publique, le thème de l'eau, élément central du monument. Un jeu architectural similaire, associant portique, fontaine monumentale et escalier, a été mis en place devant la façade principale des Thermes Memmiens de *Bulla Regia* (TN) à l'époque sévérienne¹⁷.

¹⁶ Voir les archives du MRA, classeur *insula* 19, DF I: feuille millimétrée sur laquelle figure un dessin au crayon, sans n° dont la légende est la suivante: «Umfahrungstrasse 1964, Baufragm. eines Brunnens. cf. Sphaeristerium Ins. 19». Le rapprochement entre les dalles de la fontaine de 1940 et le bloc de 1964 laisse supposer que ce dernier était en grès coquillier également. Ne portant aucun n° d'inventaire, il n'a pas été retrouvé dans le dépôt lapidaire du MRA.

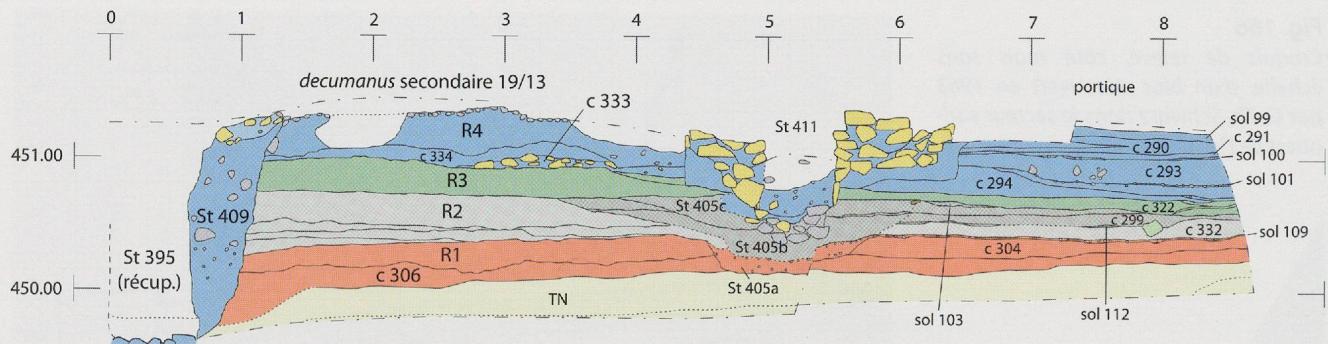
¹⁷ THÉBERT 2003, p. 133-134, pl. XXXIV-1 et p. 440-442, pl. CLXXII-1.

¹⁸ Précisons que, par ailleurs, des dés de molesse antérieurs à cette voie ont été mis au jour le long de l'*insula* 13, attestant l'existence d'un passage, un portique peut-être, mis en place avant 20 ap. J.-C. Un examen du mobilier céramique issu de cette rue est présenté dans ce volume, p. 265-267.

Le *decumanus* secondaire 13/19 (au nord de l'*insula* 19)

La rue septentrionale séparant les *insulae* 19 et 13, accusant une déclivité ouest-est, a été fouillée aussi bien en tranchées qu'en décapages de surface lors des investigations de 1994. Quatre revêtements différents ont été mis au jour, constitués de graviers et de cailloutis d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, liés à des aménagements latéraux.

La première chaussée observée a été installée vers 20 ap. J.-C (fig. 167, R1)¹⁸. Elle était bordée, du côté de l'*insula* 13, par un portique, un caniveau (St 405) et un escalier de trois marches (St 139) permettant de récupérer le dénivelé de la rue, installé à l'articulation de deux *domus* (fig. 152). Deux recharges ont été ensuite mises en place



vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C., puis à l'époque flavienne sans que les aménagements latéraux ne soient modifiés (fig. 167, R2 et R3 et fig. 153). Les deux premières chaussées peuvent être rattachées à l'état 1 de l'édifice de l'*insula* 19, la troisième étant contemporaine de l'état 2.

Vers le début du II^e s., peut-être conjointement aux restructurations entreprises dans les thermes de l'état 3, de grands travaux ont été effectués sur la rue et les aménagements latéraux: un nouveau portique a vu le jour le long de l'*insula* 13, le caniveau St 405 a été maçoné sur un court segment (St 411) et l'escalier St 139 a été modifié (fig. 154). Un nouveau revêtement a été également mis en place sur la chaussée, lequel a été ensuite recoupé par la construction de la canalisation St 395 longeant la façade nord de l'*insula* 19 (fig. 167, R4, St 409). Précisons que la céramique mise au jour dans la tranchée de construction de cet égout permet de rattacher son installation à la phase de construction des thermes de l'état 3¹⁹.

Le collecteur public St 395 longeait la façade nord de l'*insula* 19 jusque vers l'angle nord-est de l'îlot et se jetait dans la canalisation perpendiculaire St 138, laquelle évacuait les eaux usées des thermes. À ce point de rencontre, le canal St 138 était prolongé par un collecteur se dirigeant vers le nord, courant sous le *cardo* secondaire 13 et 14 (fig. 154)²⁰. Si la partie ouest de la St 395 a été construite en tranchée étroite (fig. 169), sa partie est a été édifiée dans une tranchée large (fig. 167, St 409). Ces différentes techniques de construction traduisent peut-être la présence d'un raccord entre le caniveau St 405 et le collecteur St 395.

Ce dernier, dont le rôle principal était vraisemblablement de récolter les eaux des toitures des thermes de l'*insula* 19, est constitué d'un radier de boulets d'une quinzaine de centimètres d'épaisseur sur lequel reposent les deux piédroits maçonnés et le canal dont le revêtement a entièrement disparu. Large de 1,70 m, l'égout est formé de deux piédroits de 0,55 m et d'un canal de 0,60 m de large. Sur la base des cotes des niveaux de voies, sa hauteur totale peut être estimée à environ 1,50 m. Sa couverture était peut-être plate.

Un passage provisoire à l'ouest de l'*insula* 19

A la période tibérienne, un passage accusant une légère déclivité nord-sud longeait le mur de clôture occidental de l'*insula* 19. Observé sur une vingtaine de mètres à l'ouest du mur M25, et sur une largeur d'au moins 4,50 m, son extension réelle n'est pas connue (fig. 152)²¹.

Les premiers niveaux observés, contemporains de l'état 1 du monument de l'*insula* 19, ont été installés durant la période comprise entre 20 ap. J.-C. et 60/70 ap. J.-C.²². Il s'agit de trois couches de graviers damées de 2 à 20 cm d'épaisseur dont certaines sont rattachées à des rigoles permettant l'écoulement des eaux de pluie (fig. 152 et 169, St 35). Ces aménagements formaient sans doute un passage secondaire en marge des rues orthogonales de la ville. Aucun élément contemporain de l'installation du réseau des rues à l'époque augustéenne tardive n'a été mis en évidence dans ce secteur. Ce dernier ne semble pas non plus avoir été fréquenté durant la période

Fig. 167

Coupe nord-sud dans le decumanus secondaire 13/19. Vue ouest. Situation: fig. 28, p. 36.

Decumanus secondaire 19/13

TN : terrain naturel.

C 306 : couche de limon gris contenant des charbons et des fragments de terre cuite. Remblai ou dépôt naturel ?

R1 : premier niveau de rue observé, installé vers 20 ap. J.-C., surmonté de dépôts limoneux. Lié au fossé latéral St 405a.

R2 : installé vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C., fonctionnant avec les fossés latéraux St 405 b et c.

R3 : installé à l'époque flavienne.

C 333 à 334 : couches liées à la construction du caniveau maçonné St 411 vers le début du II^e s. ap. J.-C.

R4 : dernier niveau de rue conservé, mis en place vers le début du II^e s. ap. J.-C.

St 409 : tranchée de fondation de l'égout St 395 recoupant la chaussée R4. Une recharge de cailloutis prolonge cette dernière au-dessus de l'égout.

Portique

C 304, c 332, c 299 : remblais précédant l'installation de niveaux de circulation en terre battue (sol 109, sol 112 et sol 103).

C 322 : remblai provenant de la démolition de maçonneries dans l'*insula* 13.

Sols 100 et 101, c 294, c 293, c 291, c 290 : niveaux de travail et remblais liés à la construction du caniveau St 411 et de maçonneries dans l'*insula* 13.

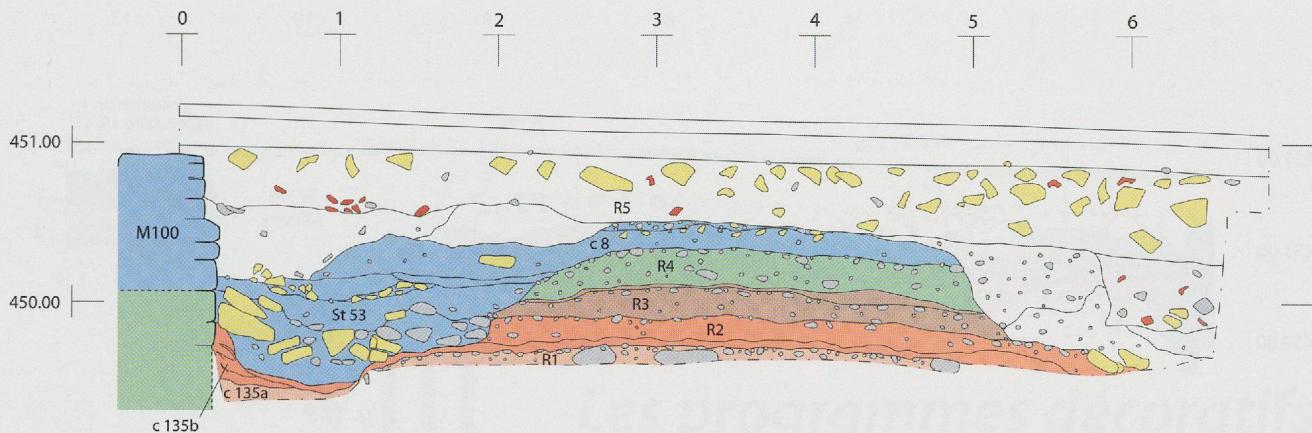
Sol 99 : niveau de circulation constitué de mortier de chaux, de graviers et d'éclats de pierres calcaires.

19 Voir ci-après l'étude céramologique, p. 266-267.

20 MOREL 1993.2, p. 21 et MOREL 1994.2, p. 136-138.

21 Ces aménagements n'apparaissent pas dans les coupes stratigraphiques effectuées en 1969 plus à l'ouest, entre l'*insula* 19 et le secteur des sanctuaires, la restitution d'une ruelle plutôt que d'une place paraît de ce fait mieux adaptée.

22 Peu abondant, le mobilier céramique mis au jour dans ces niveaux de rue a pu toutefois être daté. Voir ci-après l'étude céramologique, p. 264.

**Fig. 168**

Coupe relevée dans le carrefour des insulae 13/14/19/20. La succession des niveaux de rue (R) étant similaire à celle observée au sud, dans le cardo secondaire 19/20, nous reprenons, à titre d'hypothèse, les mêmes datations (BLANC/MEYLAN KRAUSE 1997, fig. 8).

R1 : premier niveau de chaussée observé, surmonté d'un fin dépôt limoneux. Fonctionne avec le fossé latéral c 135a. Époque augustéenne tardive ?

R2 : lié au fossé latéral c 135b. En fonction entre 20-50 ap. J.-C. ?

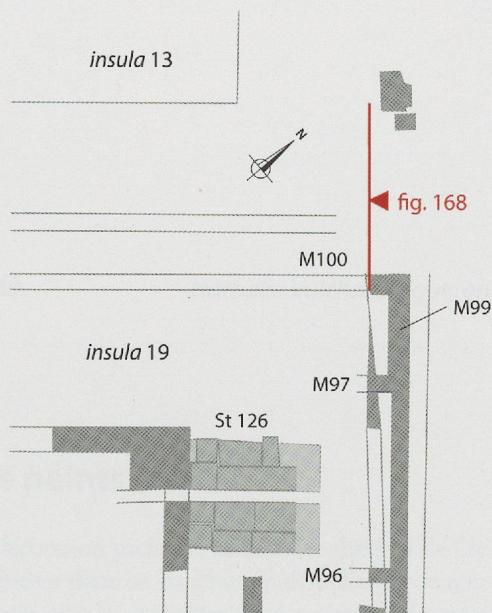
R3 : en fonction entre 50-70 ap. J.-C. ?

R4 : en fonction entre 70-120 ap. J.-C. ?

St 53 : tranchée de fondation des canalisations St 138 et St 395, construites vers 135-137 ap. J.-C. (état 3 de l'insula 19).

C 8 : remblai.

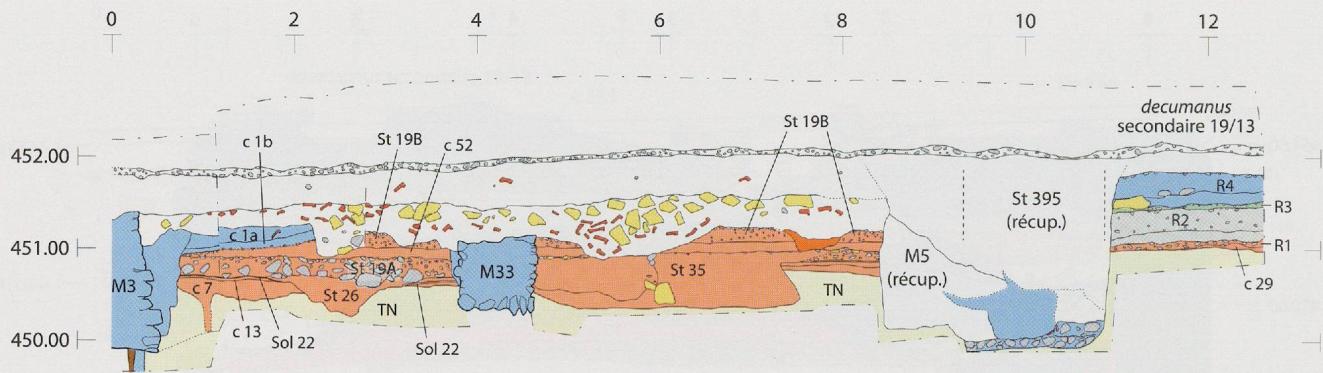
R5 : dernier niveau de chaussée conservé, contemporain de l'état 3 des thermes de l'insula 19.



comprise entre 60/70 et 135/137 ap. J.-C., correspondant à l'état 2 de l'insula 19. En effet, ni aménagement particulier ni mobilier ne sont attestés pour cette période. En revanche, vers 135/137 ap. J.-C., dans le cadre de la construction des thermes de l'état 3, ce passage a été clairement désaffecté par un remblai sur lequel de nouvelles constructions ont pris place et dont nous n'avons plus trace (fig. 169, c 1a et 1b).

Le creusement d'une tranchée en 1993 au sud-ouest, entre l'insula 19 et le temple de la *Grange des Dîmes*, a permis d'observer des niveaux de graviers identiques montant contre le flanc de la colline en direction de l'ouest. Quoique peu abondant, le mobilier issu de ces aménagements semble être contemporain de celui mis au jour le long de M25²³. Ces éléments permettent, à titre d'hypothèse, de restituer un passage installé vers le début du I^{er} s. ap. J.-C., longeant l'édifice de l'insula 19 et bifurquant vers l'ouest pour rejoindre le quartier occidental (fig. 152). Vers la fin du I^{er} s. ap. J.-C. probablement, un édifice, pour l'heure mal identifié, a été construit dans la zone sud-ouest, désaffectant les aménagements antérieurs (fig. 153). Cette nouvelle construction, qui a sans doute entièrement modifié l'organisation de ce secteur, est peut-être à l'origine de l'abandon du passage en bordure du mur occidental de l'insula 19.

²³ Pour la localisation de cette tranchée, voir ci-dessus, fig. 8, p. 18, 1993.3. Cette tranchée n'a pas encore fait l'objet d'une étude détaillée et le mobilier mis au jour à cette occasion, daté du I^{er} s. ap. J.-C., n'a pas été étudié dans le détail (ensembles 93/9213, 93/9214). Des sondages effectués en 2005 dans ce même secteur permettront sans doute de préciser son organisation et son évolution chronologique.

**Fig. 169**

Coupe de la chaussée bordant l'insula 19 à l'ouest, mise en place entre 20 et 60/70 ap. J.-C. En bleu : murs et structures de l'état 3. Situation : fig. 28, p. 36.

TN : terrain naturel.

C 7, c 13 : premiers niveaux d'occupation du secteur. Remblais ?

Sol 22 : premier aménagement d'une sorte de passage, constitué d'une fine couche de cailloutis damés. Lié au fossé St 26.

St 19A : chaussée constituée d'une couche de cailloutis, rattachée à la rigole St 35. Défiaffecte le fossé St 26.

C 52 et St 19B : nouveau revêtement désaffectant la rigole St 35.

C 1a et 1b : remblais provenant de la démolition d'une maçonnerie. Liés à l'état 2 ou 3 de l'insula 19.

R1 à R4 : revêtements du decumanus secondaire 13/19.